

CHAPITRE 2.3. CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique est constitué de l'ensemble des biens susceptibles d'une évaluation monétaire, qui composent le patrimoine tant des acteurs économiques que des États et leur procurent des ressources. Il est constitué, d'une part, d'investissements non directement productifs, tels que les infrastructures, pour lesquelles les échelles territoriales concernées vont du niveau local (par exemple le capital urbain qui, bien que très important, n'est pas abordé ici en tant que tel) au niveau régional pour les infrastructures en réseau. Ce sont, d'autre part, les investissements productifs réalisés par les différents acteurs économiques que sont les États, les entreprises et les ménages. On distingue par ailleurs, au sein des acteurs économiques du secteur productif, le secteur moderne du secteur informel (ou économie populaire) qui occupe la majeure partie des actifs.

Enjeux globaux. Les « pays émergents » connaissent une croissance économique rapide et voient leur niveau de vie converger vers celui des pays développés. D'ici 2035, le PIB de la Chine devrait ainsi être supérieur à celui des États-Unis et celui des BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine) supérieur à celui des pays du G7. La taille de leurs populations et l'ampleur de leurs besoins en termes de développement modifient les équilibres anciens. Leurs économies jouent aujourd'hui un rôle conséquent dans la division internationale du travail (« la Chine, atelier du monde ») et le commerce international. Elles pèsent plus fortement dans les flux financiers internationaux, y compris dans l'aide publique au développement.

Une ère nouvelle est en train de naître, ère caractérisée par le basculement des rapports de force au profit des « pays du Sud ». Ces mutations se traduisent aussi par une modification, peut-être durable, des fondamentaux du marché des matières premières dont les pays ouest-africains sont dépendants. La crise financière et économique en 2008/09 nous rappelle cependant le fort degré d'incertitude auquel fait face l'économie mondiale, incertitude qui n'épargne pas l'Afrique de l'Ouest.

Enjeu régional. L'Afrique de l'Ouest a vu sa population quadrupler en cinquante ans, mais reste peu densément peuplée : 40 habitants/km² contre 136 pour la Chine ou 116 pour l'Union européenne. Sa population, qui sera bientôt majoritairement urbaine, doublera encore d'ici 2050. Cet accroissement démographique est un atout majeur pour l'intégration régionale car il permet de mieux rentabiliser les infrastructures modernes.

La construction d'infrastructures physiques (routes, chemins de fer, ports, aéroports) et de réseaux de télécommunications et d'énergie (gaz et électricité) témoigne de l'évolution de ce capital, même si elle n'est pas aussi rapide que dans d'autres régions du monde et qu'elle est souvent coûteuse. Aucun pays, à l'exception peut-être du Nigeria, n'a la capacité d'engager à lui seul de tels investissements. La coopération régionale autour de tels chantiers, si elle est poursuivie et renforcée, est à même de stimuler la dynamique économique.

Enjeux nationaux et locaux. Les systèmes agricoles et pastoraux demeurent un enjeu stratégique pour répondre au défi de la sécurité alimentaire, mais aussi pour fournir des produits de base à l'agro-industrie. La valeur ajoutée dégagée par le secteur tertiaire et les activités minières et pétrolières domine les économies alors que l'on note un poids limité de l'industrie manufacturière qui a encore peu bénéficié des délocalisations internationales. En dehors des industries extractives,

l'intérêt des investisseurs étrangers se porte sur un nombre restreint de secteurs comme celui de l'énergie, des technologies de l'information et des télécommunications. Le système financier, peu développé mais en forte expansion, donne quant à lui la priorité aux prêts à court terme. Le passage d'une économie de rente à une économie d'innovation et d'accumulation productive nécessite de développer une stratégie de long terme basée sur la diversification et la création de valeur ajoutée.

De son côté, le secteur informel a accompagné la croissance de la population, traduisant les capacités de résilience des sociétés à faible productivité face aux chocs extérieurs. Il est devenu le principal pourvoyeur d'emplois et de revenus en milieu urbain et le restera très certainement à l'avenir. L'informel commercial, d'artisanat et de service restera donc un puissant facteur de cohésion national et régional. En ce qui concerne l'informel de production, une nouvelle classe d'entrepreneurs pourrait émerger si des progrès de productivité sont accomplis et s'ils assurent un rôle plus important dans la sous-traitance.

Dans cette partie, le capital économique est décrit à partir de trois types de ressources importantes pour la construction régionale : (i) les infrastructures en réseau, en particulier celles concernant le transport, l'énergie et les technologies de l'information ; (ii) l'économie informelle, facteur de régulation sociale et vecteur de l'intégration régionale ; (iii) les ressources économiques et financières formelles.